

MUSEUM HELVETICUM

Schweizerische Zeitschrift
für klassische Altertumswissenschaft

Revue suisse pour l'étude de
l'Antiquité classique

Rivista svizzera di scienze dell'antichità

VOL. 79/1 | JUNI 2022

SCHWABE VERLAG

A thick, horizontal white bar is positioned below the publisher's name.

A. Wyss Schildknecht, Die mittel- und spätkaiserzeitliche Kleinstadt Zürich/Turicum (Zürich, Egg 2020) 89–90; 108.
N. Melko, *JAS* 104 (2021) 20 (Wiederabdruck).

25. = *RISch* II 194. Grabinschrift der Flavia Sacrilla (Wiederabdruck).
Wyss Schildknecht, a.a.O. (Nr. 24) 108–109.

26. *CIL* XIII 5243 = *RISch* II 192. Weihinschrift für die Gottheiten Diana und Silvanus (Wiederabdruck).
Wyss Schildknecht, a.a.O. (Nr. 24) 61–62; 80–81; 188–189; 198.

B. Kurzbeiträge über Neufunde und Neulesungen

1. Nyon, Beau-Rivage: bloc inscrit

Michel Abersson, Romeo Dell’Era, Michel E. Fuchs et Xavier Petit

Lors de la fouille dite de l’Hôtel Beau-Rivage (Int. 12471), à Nyon, conduite par la société Archeodunum SA du 13 au 28 janvier 2020 puis, ponctuellement, entre les 19 et 25 mai de la même année, un bloc de grandes dimensions a été découvert, sur la face duquel sont conservées deux lignes incomplètes d’une inscription latine.²

Le contexte archéologique

L’emprise de l’intervention archéologique était localisée à l’extrémité sud-est de la ville, le long du Quai des Alpes, au bord du lac Léman. Trois phases principales d’occupation ont été reconnues, datées de la fin du haut Moyen Âge, du Moyen Âge classique et de l’époque moderne.

A la fin du XII^e s., plusieurs maçonneries s’installent parallèlement et perpendiculairement à la rive du lac. Les fondations de ces murs, interprétés comme des fortifications ou des murs de quai, ont livré un ensemble lapidaire de 17 blocs architecturaux romains en remploi, taillés, voire sculptés, dans un calcaire urgonien blanc du Jura.

Après l’abandon de ces structures à vocation défensive ou portuaire, un remblaiement de la zone intervient, au plus tôt au XVIII^e s., et un secteur d’habitation s’y développe. De nouveaux murs de bâtiments sont montés sur les maçonneries médiévales et trois structures, interprétées comme des bases ou des plots de fondations, sont ménagées au sein de cet espace. C’est dans l’une d’entre elles que s’insérait le bloc inscrit présenté ici.

Le bloc d’architecture

Ce bloc en calcaire urgonien est brisé en haut et à gauche, et ses arêtes sont fortement endommagées. Ses dimensions sont de 85 × 58 × 47 cm et son poids de 440 kg. Sa face supérieure et son côté gauche sont très irréguliers et présentent des traces de coups de pic, ce qui témoigne d’une grossière retaille intentionnelle, sans doute en vue de son remploi. Sa face inférieure, grossièrement ravalée, présente un lit de pose avec une arête lissée de 5 cm de large du côté du champ épigraphique. Le bloc reposait donc à l’origine sur une base ou sur un autre bloc.

² Ce bloc est enregistré avec le numéro d’inventaire MRN/K 29873–01. Il est actuellement déposé au Centre des collections des Musées de Nyon.

Le côté droit du bloc est très soigneusement lissé, ce qui indique qu'il en constituait l'extrémité originelle. Le champ épigraphique ne se prolongeait donc pas davantage à droite, sauf à penser, mais c'est moins probable, qu'un autre bloc, potentiellement inscrit, venait s'y appuyer de ce côté-là. Cette face présente dans sa partie inférieure des traces de retaille qui laissent penser que le bloc s'élargissait quelque peu à cet endroit-là et qu'il a dû être ravalé pour remploi.

La face avant, soigneusement lissée, présente, sous le champ épigraphique, une zone fortement érodée par les intempéries ainsi que, par endroits, des traces rougeâtres et noirâtres qui pourraient témoigner de l'application d'un enduit liée à une phase de remploi. La face arrière est très irrégulière, ce qui montre que le bloc a également été retailé de ce côté-là. Ce bloc devait donc s'insérer dans un monument plus important, peut-être un petit mausolée, dont il ne constituait sans doute qu'une partie.

Le champ épigraphique est soigneusement lissé mais endommagé à maints endroits. Il n'est pas délimité. À droite, il n'est conservé que jusqu'à env. 8,5 cm du bord théorique du bloc et pouvait donc se prolonger d'autant de ce côté-là. À gauche et en haut, ses dimensions originelles ne peuvent pas être déterminées en raison de la retaille du bloc. En dessous de la dernière ligne conservée du texte, on constate la présence d'une petite dépression noirâtre d'env. 2 cm de diamètre, dont la raison d'être ne peut pas être déterminée.³

L'inscription

Les lettres, capitales, sont soigneusement gravées. À la l. 1, leur hauteur n'est pas mesurable. À la l. 2, elle est de 4,5 cm (I ou T long à la l. 2: 6,5 cm).



Fig. 1: Détail de l'inscription (photo M. Aberson).

³ Dans l'hypothèse, peu probable, où cette dépression serait intentionnellement centrée par rapport au champ épigraphique, cela laisserait supposer que celui-ci commençait env. 13 cm à gauche de sa limite actuelle.

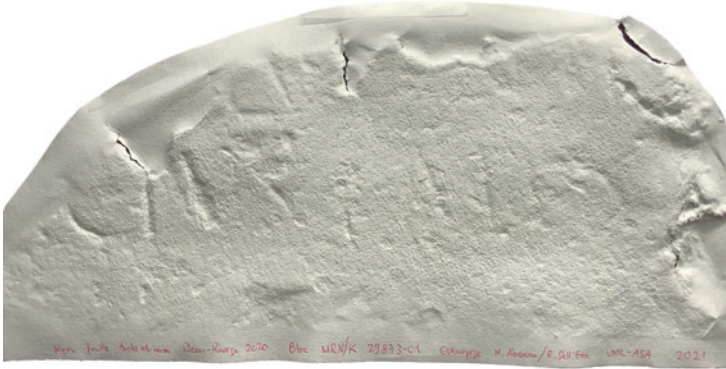


Fig. 2: Photo de l'estampage de l'inscription (M. Aberson).

Le texte conservé peut être transcrit ainsi:

 [---]+V[.]+++[---]
 [---]+CIVS·M+++[---]
 vac.

L. 1: la première trace de lettre visible indique un I ou un T; les traces qui suivent la 2^e lacune constituent une série de hastes verticales appartenant à des lettres non identifiables.

L. 2: après la première lacune, on voit la trace de la partie inférieure d'une haste verticale,⁴ qui pourrait appartenir à un I ou à la haste inférieure droite d'un A ou d'un H, suivie de la partie inférieure d'un C.

Les lettres qui suivent (IVS·M) sont de lecture certaine. Après le M, trace possible d'un signe de séparation (*hedera*?), puis d'une haste verticale surmontée, semble-t-il, de deux courbes divergentes, qui pourraient, sous toute réserve, appartenir à un Y; ensuite, traces d'une ou deux lettres non identifiables. La trace qui suit – et précède immédiatement la seconde lacune – appartient vraisemblablement à une lettre longue, I ou, plus probablement, T (trace évanescence d'une barre horizontale à son sommet).

La dernière trace de lettre de la l. 2 est à 1,8 cm de la limite droite du champ épigraphique conservé. Un espace théorique d'env. 10,3 cm est donc envisageable entre celle-ci et le bord originel du bloc.

Il est donc possible d'éditer le texte ainsi:

----- | [---]+V[.]+++[--- | ---]+cius M+++t[---].

4 Il pourrait aussi théoriquement s'agir de la partie inférieure de la haste verticale d'un R dont la trace qui suit constituerait une partie de la queue, mais au vu de la courbure de cette trace de lettre, que nous avons plutôt identifiée comme la partie inférieure d'un C, c'est très peu probable.

Si cette lecture est pertinente, on aurait ici la fin de la dédicace d'un monument relativement important, érigé par un personnage de sexe masculin dont seraient conservés deux éléments onomastiques: [--]+*cius*, constituant la fin d'un gentilice, puis un *cognomen* relativement bref.⁵

Les traces de lettres qui suivent le M semblent en effet exclure la présence d'une filiation qui, de toute manière, ne laisserait alors pas assez d'espace pour un *cognomen*. La présence de *duo nomina* « première manière » (prénom + gentilice) étant très peu probable, on est vraisemblablement en présence de *tria nomina* sans filiation ou de *duo nomina* « seconde manière » (gentilice + *cognomen*). Dans ce cas de figure, l'absence probable de filiation pourrait notamment s'expliquer par une date peu précoce (2^e moitié du II^e s. – III^e s. apr. J.-C.) ou par le fait que ce dédicant soit un affranchi qui, comme cela se produit souvent, même dès l'époque augustéenne, omettrait volontairement de mentionner le prénom de son patron.

Tentative de contextualisation

Le lieu de trouvaille du bloc, situé au bord du lac, en contrebas du centre de la colonie, dans une zone où l'on peut imaginer des installations portuaires ou d'autres activités commerciales, s'accorderait mieux avec l'hypothèse d'une dédicace à une divinité qu'avec celle d'un monument funéraire. Mais, vu le peu d'éléments mis au jour et bien documentés dans cette zone, il est difficile d'en tirer des conjectures fiables.⁶ Ayant fait l'objet d'une retaille importante, ce bloc pourrait tout aussi bien provenir d'une zone funéraire voisine, non identifiée, et avoir été transporté là pour être réemployé dans la structure d'un bâtiment qui pourrait se situer le long de la voie du lac, aux entrées de l'agglomération.⁷

2. Barberêche (FR), autel funéraire

Michel Aberson, Romeo Dell'Era et Jacques Monnier

Les conditions de la découverte

L'église Saint-Maurice de Barberêche est l'une des plus anciennes du canton de Fribourg.⁸ Un sarcophage mérovingien découvert dans la nef dans les années 1970 permet d'envisager l'existence d'un premier sanctuaire dès le Haut Moyen Âge. Dans son état actuel, l'église a conservé un chœur d'époque romane (du XI^e ou du XII^e siècle). Les murs latéraux de la nef remontent vraisemblablement à la même période, alors que la tour du clocher, d'après une analyse archéologique récente, a été érigée au XV^e siècle au plus tôt.

5 À titre d'exemple, si la lecture d'un Y long après le M est pertinente, on pourrait, sous toutes réserves, voir ici le début d'un *cognomen* d'origine grecque tel que *Myrt[us]*, *Myrt[ilus]*, *Mys[us]* ou encore *Mys[icus]*, qui pourrait caractériser un affranchi (voir H. Solin, *Die griechischen Personennamen in Rom: ein Namenbuch* (Berlin 2003) 1684–1685). Mais cette lecture est très incertaine et tout autre *cognomen* relativement bref peut être également envisagé.

6 Les auteurs remercient Yannick Dellea (Conservateur du patrimoine, État de Vaud) pour les informations contenues dans ce paragraphe.

7 On peut aussi envisager que le bloc ait été apporté là en prévision d'un transport par barque pour servir, comme nombre d'autres blocs nyonnais, à la construction, au III^e s. apr. J.-C., de l'enceinte urbaine réduite de Genève; mais sa retaille sur place à Nyon rend cette hypothèse moins probable.

8 H. Schöpfer, « Barberêche », in *Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, IV. Le district du Lac* (Basel 1989) 14–38, partic. 17–32.